



Boîte à outils des Personnes Ressources Internes pour l'Apprentissage et le Développement Professionnel Continu au sein de l'établissement scolaire

A l'exception des documents de tiers et sauf indication contraire, le contenu de cette boîte à outils est mis à disposition sous licence Creative Commons Attribution-ShareAlike: <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/>

La licence exclut l'utilisation des logos Apréli@ et PartaTESSA / TESSA Share, qui ne peuvent être utilisés que dans le cadre des projets Apréli@ et PartaTESSA / TESSA Share.

Tous les efforts ont été faits pour contacter les propriétaires de droits d'auteur. Si l'un.e d'entre elles/eux a été négligé.e par inadvertance, les éditeurs seront heureux de prendre les dispositions nécessaires à la première occasion.

L'écriture de ces ressources suit l'écriture inclusive ; les règles d'usage de celle-ci n'étant pas uniformisées pour l'ensemble des pays francophones, des adaptations locales pourraient s'avérer pertinentes.

Remerciements

Nous avons à cœur d'adresser nos plus vifs remerciements, pour leur engagement remarquable dans la réalisation de cette boîte à outils, leur infinie patience et leur disponibilité de chaque instant, à :

- Michèle Deane, enseignante et formatrice d'enseignant.e.s et de formateurs/trices,
- Geneviève Puiségur-Pouchin, présidente-fondatrice d'Apréli@, et
- Pierre Puiségur, webmestre du site web d'Apréli@, <http://aprelia.org/> .

Nous remercions également toutes celles et ceux qui nous feront part de leur retour et contribueront en cela à l'amélioration continue de ces ressources éducatives libres (REL).

Avant-propos

Des plans d'action individuel au projet d'établissement : le rôle-clé des Personnes-Ressources Internes pour l'Apprentissage et le Développement Professionnel Continu au sein de l'établissement scolaire

Cette boîte à outils destinés aux personnes-ressources internes (PRI) accompagnant l'Apprentissage et le Développement Professionnel Continu (ADPC) des enseignant.e.s, parachève la collection Apréli@-PartaTESSA pour les établissements scolaires, qui vise à l'Amélioration Continue de la Qualité des Apprentissages (ACQA¹). Cette collection fournit aux personnels de direction et enseignant.e.s de l'établissement la vision, les stratégies et les outils qui les aideront à le faire évoluer vers une Communauté d'Apprentissage Professionnel Etendue (CAPE), basée sur la collaboration, l'entraide, le partage, l'apprentissage entre pairs et l'utilisation optimale des ressources.

Etendue (ou « élargie »), cette CAPE l'est en effet à deux titres, car elle met en place le cadre opérationnel et la méthode permettant de développer des coopérations avec :

- l'environnement proche de l'établissement, notamment son environnement pédagogique, qui constitue un vivier privilégié pour les PRE (Personnes-Ressources Externes),
- l'environnement lointain grâce à la mise en œuvre d'e-jumelages éducatifs d'Apréli@² avec des établissements distants.

Au service de l'amélioration des conditions et résultats des enseignements-apprentissages, cette CAPE propose de nouvelles formes de collaboration, en ouvrant la classe à l'observation bienveillante et constructive et au partage d'expériences et d'expertises et en mettant l'accent sur la relation entre l'acte d'enseignement et les apprentissages scolaires.

Le croisement de regards qu'elle instaure facilite l'analyse objective et l'élaboration d'une compréhension commune des besoins réels, conduisant vers l'apport d'une réponse appropriée.

Les personnes-ressources internes (PRI) ont à y jouer un rôle-clé. Enseignant.e.s ou responsables pédagogiques, elles sont en effet en position privilégiée pour éclairer l'équipe de direction sur les attentes de leurs collègues en termes de développement professionnel et pour contribuer à l'élaboration du programme

¹ Améliorer Continument la Qualité des Apprentissages, <http://aprelia.org/index.php/fr/1880>

² <http://wiki.aprelia.org/>

d'ADPC de l'établissement. Ce programme a vocation à nourrir le projet d'établissement et inscrire ainsi dans la durée l'ADPC des divers acteurs³

Pour ce faire, l'initiative ACQA propose le dispositif suivant :

1. À la fin de chaque séance d'apprentissage, seul.e ou avec l'aide d'une PR (Personne-Ressource), l'enseignant.e effectue une pause réflexion en vue de s'auto-évaluer, d'identifier des pistes d'amélioration et ses besoins éventuels d'ADPC. Cette pratique auto-réflexive l'amène à établir un plan d'action personnel, à court, moyen, voire à long terme. Afin de documenter son ADPC dans la durée, elle/il entreprend de remplir son carnet de bord et de constituer son portfolio.
2. À partir des plans personnels d'ADPC, les structures pédagogiques - d'école, de disciplines ou de domaines- élaborent collectivement leur plan d'action, sa mise en œuvre étant fondée sur le partage, l'entraide et le soutien entre pairs (co-développement professionnel au sein de l'établissement). Au sein de la (ou des) structure(s) concernée(s), chaque enseignant.e est invité.e à développer la maîtrise d'une pratique de pédagogie active, ou d'une question précise (par exemple : *évaluer selon l'Approche Par Compétences*). Elle/il est alors en mesure de devenir à son tour personne-ressource interne (PRI) sur cette technique/pratique.
3. Les plans d'action des structures pédagogiques nourrissent le projet d'école/d'établissement, dans l'objectif prioritaire d'améliorer la qualité des apprentissages (ACQA).
4. Les plans d'actions prévoient le rôle et les modalités d'intervention des personnes-ressources internes ou externes à l'établissement.
5. La mise en œuvre d'e-jumelages éducatifs d'Apréli@ élargit la communauté d'apprentissage à des pairs distants et favorise le co-développement professionnel des partenaires, personnels et structures.

Ce modèle innovant d'ADPC :

- fait de l'établissement le lieu privilégié du développement professionnel ;
- place l'enseignant.e au cœur de son processus de développement ;
- privilégie la coopération, l'entraide et le partage entre les divers acteurs de l'établissement et de son environnement ;
- met à profit des ressources éducatives libres (REL) africaines.

Sa mise en œuvre fait évoluer l'établissement vers un écosystème entretenant des relations fécondes avec son environnement proche et lointain.

³ Voir le cahier Apréli@-PartaTESSA Conduire le projet d'établissement,

http://aprelia.org/cahiers/c5/fichiers/C5_Conduire_le_projet_d_etablissement.pdf)

Bienvenue et introduction

Vous êtes PRI-ADPC (Personne Ressource Interne pour l'accompagnement de l'Apprentissage et du Développement Professionnel Continu de vos collègues) au sein de votre établissement ? Cette *Boîte à outils* vous est destinée !

Capitalisant des travaux menés par TESSA et Apréli@ en Afrique francophone subsaharienne, séparément ou conjointement, ainsi que des ressources qui en sont issues, cette *Boîte à outils* tire notamment profit de l'adaptation, la contextualisation et l'enrichissement des REL TESSA destinées aux superviseurs de pratiques pédagogiques.⁴

En vous proposant divers types de ressources et de stratégies, elle vous aide à accompagner de façon efficace vos collègues s'engageant dans un programme d'ADPC. Dans l'exercice de ce rôle spécifique, vous serez amené.e à les conseiller, les encourager, les soutenir, les inspirer, afin de les aider à améliorer leur pratique professionnelle.

Vous avez un rôle-clé à jouer au sein de votre établissement : vous êtes en effet en position privilégiée pour éclairer l'équipe de direction sur les attentes des enseignant.e.s en termes de développement professionnel et pour contribuer à l'élaboration du programme d'ADPC de l'établissement. Ce programme pourra nourrir le projet d'établissement et inscrire ainsi dans la durée l'ADPC des divers acteurs et actrices. En tant que PRI-ADPC vous allez contribuer à la transformation de votre établissement en Communauté d'Apprentissage Professionnel Étendue (CAPE). (Voir plus haut, Avant-propos)

Cette *Boîte à outils* renferme des ressources que vous pourrez utiliser pour jouer ce rôle de façon efficace. Ces ressources vous permettront de développer les capacités d'enseignement et d'accompagnement pédagogiques indispensables à votre rôle de PRI-ADPC. Vous pourrez aussi les mettre en partage avec vos collègues-enseignant.e.s désireux d'améliorer leur pratique. La *Boîte à outils* vise aussi à vous soutenir pour l'intégration dans les pratiques d'enseignement du matériel pédagogique TESSA et celui d'Apréli@, basés sur les approches participatives ou pédagogie active, centrée sur l'apprenant.e.

Cette *Boîte à outils* n'est ni un module ni un manuel de procédures. Ce n'est pas non plus un document à exploiter littéralement et linéairement du début à la fin. Il s'agit plutôt d'une collection d'outils de référence dans le cas où se feraient jour certains besoins ou surviendraient des questionnements, voire certaines difficultés, dans le processus d'accompagnement d'ADPC. Les outils sont présentés dans le diagramme circulaire sur la page de garde de la *Boîte à outils* et sont accessibles dans l'ordre que vous souhaitez.

La *Boîte à outils* contient un certain nombre d'activités qui peuvent être menées individuellement ou en collaboration avec d'autres groupes de PRI-ADPC dans votre école et dans d'autres écoles. Nous vous encourageons à évaluer vos propres

⁴ <https://www.open.edu/openlearncreate/mod/oucontent/view.php?id=84351§ion=2>

besoins et à trouver dans la *Boîte à outils* les éléments qui peuvent le mieux répondre à ces besoins. Vous pouvez par exemple utiliser cette *Boîte à outils* en parcourant d'abord les titres des outils et en sélectionnant les sections qui vous conviennent. La *Boîte à outils* peut également servir de document de référence dans le cadre de la préparation d'un atelier ou d'une session de réflexion sur les pratiques enseignantes.

Dans les différentes sections de la *Boîte à Outils*, vous allez rencontrer des PRI-ADPC exerçant des rôles différents au sein de leurs établissements : par exemple, certaines sont responsables pédagogiques, d'autres enseignant.e.s, d'autres ont des responsabilités d'encadrement. Les enseignant.e.s qu'elles/ils accompagnent sont leurs collègues. Nous vous invitons à lire avec attention les contributions de ces PRI-ADPC: la manière dont elles opèrent et les stratégies qu'elles emploient sont transférables et adaptables à votre propre situation. Au cours de vos lectures, vous pourrez annoter les études de cas qui les concernent pour déterminer la manière dont vous vous servirez de leurs expériences pour votre propre rôle.

Qui peut tirer profit de cette *Boîte à Outils* ?

Cette *Boîte à Outils* peut bénéficier à la fois à:

- la personne ressource interne pour l'apprentissage et le développement professionnel continu (PRI-ADPC) au sein de l'établissement,
 - l'enseignant.e qui s'engage dans un programme d'ADPC
 - et l'établissement de cet.te enseignant.e,
- notamment pour mettre en œuvre les pédagogies actives présentées dans le matériel TESSA et celui d'Apréli@ (dont ses ressources pour mener des e-jumelages éducatifs) et en facilitant la préparation, la conduite et le suivi d'une pratique d'enseignement efficace utilisant ces pédagogies actives.

Objectifs de la *Boîte à outils*

- Servir de guide à la PRI-ADPC pour un soutien, un accompagnement et un suivi efficaces de leurs collègues entendant améliorer leurs pratiques de classe.
- Fournir un ensemble d'outils, publiés sous licence libre, pour faciliter cet accompagnement, outils pouvant être adaptés et utilisés dans des environnements et des contextes différents.
- Placer l'enseignant.e au centre de son apprentissage professionnel, en en faisant l'acteur/trice principal de son développement.
- Faire de l'exercice de la pratique de l'enseignement (leçons, leçons d'essai, stages pédagogiques) une expérience collaborative intéressante et réussie pour l'enseignant.e, la PRI-ADPC, les élèves et l'établissement.
- Permettre à des enseignant.e.s plus expérimenté.e.s de devenir PRI-ADPC pour un petit groupe de collègues et de travailler avec elles/eux de manière collaborative et centrée sur leurs propres besoins et développement.
- Assurer un modèle d'accompagnement de haute qualité.

Carnet de bord

Un des buts de cette *Boîte à outils* est de vous donner les moyens de développer vos valeurs, attitudes, compétences et connaissances en tant que PRI-ADPC. Vous allez donc vous engager dans un processus d'apprentissage qu'il est important de suivre et d'évaluer. Tenir un journal d'apprentissage (ou carnet de bord) vous aidera à réfléchir et à assurer le suivi et l'évaluation de votre propre ADPC en tant que PRI-ADPC.

C'est pourquoi, au cours de votre travail sur les chapitres de la *Boîte à outils* sur lesquels vous aurez choisi de vous pencher, il vous sera proposé de prendre des notes dans votre carnet de bord. Il s'agit d'un cahier ou d'un classeur papier ou électronique dans lequel vous rassemblerez vos idées, vos réflexions et vos plans. Peut-être en avez-vous déjà commencé un.

Vous travaillez peut-être seul.e, mais vous apprendrez beaucoup plus si vous êtes en mesure de discuter de votre apprentissage avec un.e autre PRI-ADPC ou votre responsable pédagogique. Cela pourrait être un.e collègue avec qui vous collaborez déjà, ou quelqu'un avec qui vous pouvez développer une nouvelle relation. Cela pourrait se faire d'une manière organisée ou sur une base plus informelle. Les notes que vous prendrez dans votre carnet de bord seront utiles pour ces collaborations, tout en vous aidant à documenter, organiser et capitaliser dans la durée votre apprentissage et votre développement professionnel.